

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62

La séance est ouverte à 18h et levée à 22h23

**Etaient présents :** **Amagney** : M. Thomas JAVAUX (à compter de la question n°2), **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°7), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUDET, Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n°2), Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n°6), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n°2), M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI (à compter de la question n°5), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°12 incluse), Mme Lorine GAGLIOLI (à compter de la question n°7), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°7), M. Damien HUGUET (à compter de la question n°7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n°2), Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°7), Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°7), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Anne VIGNOT, Marie ZEHAF, **Bonney** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO (jusqu'à la question n°33 incluse), **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : M. Martial DEVAUX, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°7), **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN représenté par Mme Laetitia LARROCHE suppléante, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Franois** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Larnod** : M. Hugues TRUDET (à compter de la question n°6 et jusqu'à la question n°7 incluse), **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ (à compter de la question n°2), **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°2), **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK représentée par M. Eric BADET suppléant, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°7), **Pirey** : M. Patrick AYACHE (à compter de la question n°7), **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Pugey** : M. Frank LAIDIE, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY (à compter de la question n°7), **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°56 incluse), **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Thisé** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

**Etaient absents :** Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Beure : M. Philippe CHANEY, Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE, Champoux : M. Romain VIENET, Marnirolle : M. Cédric LINDECKER, Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT, Pouilley-Les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER, Vaire : Mme Valérie MAILLARD, Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN,

**Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU**

**Procurations de vote :** **Besançon** : M. Hasni ALEM à M. Aurélien LAROPPE, M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n°26), Mme Nadia GARNIER à M. François BOUSSO, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, M. Olivier GRIMAIRE à Mme Pascale BILLEREY, Mme Valérie HALLER à Mme Lorine GAGLIOLI, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n°6 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°9), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°7), Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n°6 incluse), M. Gilles SPICHER à M. Yannick POUJET, M. André TERZO à Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n°7), Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Christine WERTHE à Mme Marie LAMBERT, **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, **Champoux** : M. Romain VIENET à M. Patrick CORNE, **Mamirolle** : M. Cédric LINDECKER à M. Daniel HUOT, **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT à Mme Julie CHETTOUH, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n° 6 incluse), **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET à M. Patrick AYACHE, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henri BERMOND (jusqu'à la question n°6 incluse), **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN à M. Jacques ADRIANSEN

1. **Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2025**

- ouvre la séance du Conseil,
  - procède à la vérification du quorum,
  - annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
  - invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- nomme M. Gabriel BAULIEU secrétaire de séance,
  - approuve le procès-verbal du Conseil du 6 novembre 2025.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## 2. Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

### 3. Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Le Conseil de Communauté prend acte des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil**

#### 4. Désignation d'un représentant au sein du centre hospitalier régional de Besançon (CHRU)

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne Monsieur Christian MAGNIN-FEYSOT en tant que représentant de GBM au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## 5. Arrêt du projet de PLUi – Projet Périmètres de protection autour des monuments historiques

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- Approuve la proposition de projets de périmètre délimités des abords de monuments historiques, élaboré par l'ABF, pour les communes de Bonnay, Chalezeule, Marchaux-Chaudefontaine, Montferrand-le-Château, Rancenay, Roche-les-Beaupré, Thisé, Thoraise, Torpes et Vaire, tels que présentés en annexes,
  - Prend acte que l'enquête publique sur le projet de PLUi devra porter également sur les projets de périmètre délimités des abords de monuments historiques.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## 6. Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Besançon Métropole – Bilan de la concertation préalable

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- Constate que les dispositifs de concertation relatifs à la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ont été mis en œuvre conformément aux dispositions de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme et selon les modalités définies dans la délibération du 28 février 2019,
  - Arrête le bilan de la concertation préalable du public du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal au vu du rapport annexé.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## **7. Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grand Besançon Métropole – Arrêt du projet de PLUi**

**A la majorité des suffrages exprimés, 19 contre et 7 abstentions, le Conseil de Communauté :**

- Arrête le projet de PLUi tel qu'annexé (en téléchargement sur le lien <https://partage.grandbesancon.fr/s/2Tcqpn3q6KHYbL6>),
  - Prend acte que l'enquête publique sur le projet de PLUi portera conjointement :
    - o sur les projets de périmètre délimités des abords de monuments historiques (si avis favorable de l'assemblée sur le rapport n°4 « Arrêt du PLUi – projet de modification – périmètres de protection des Monuments historiques présenté ce jour) et après avis des communes préalablement à l'enquête publique,
    - o sur l'abrogation des plans d'alignement sur son territoire et leur remplacement par des emplacements réservés
    - o sur le projet de Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.

#### Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 92 Contre : 19 Abstentions : 7 Conseiller intéressé : 0

#### **8. Règlement Local de Publicité intercommunal – approbation après enquête publique**

**A la majorité des suffrages exprimés, 14 contre et 11 abstentions, le Conseil de Communauté approuve le projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPi), tel qu'annexé.**

#### Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 92 Contre : 14 Abstentions : 11 Conseiller intéressé : 0

**9. Révision des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Battant – Quai Vauban et Centre Ancien et instauration d'un PSMV unique du Site Patrimonial Remarquable de Besançon – Autorisation pour signer le marché d'étude**

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- autorise la Présidente, ou son représentant, à signer le marché,
  - autorise la Présidente, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de l'Etat (DRAC) et de tout autre partenaire potentiel, et à signer toutes pièces afférentes.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 116 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## 10. Commune de Besançon – Modification n°13 du Plan Local d’Urbanisme (PLU) – Approbation après enquête publique

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification n°13 du PLU de la commune de Besançon.**

### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 116 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## 11. Commune de Besançon – Modification n°14 du Plan Local d’Urbanisme (PLU) – Approbation après enquête publique

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification n°14 du PLU de la commune de Besançon.**

### Rapport adopté à l'unanimité :

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 116 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## 12. Investigations complémentaires multi-réseaux souterrains par méthodes non intrusives – autorisation de signature de l'accord cadre

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant à signer l'accord-cadre avec le titulaire retenu.**

### Rapport adopté à l'unanimité :

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 116 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### **13. ZAE de Marchaux-Chaudefontaine – Bilan de la Participation du Public par Voie Electronique, Cration de la ZAC, approbation du dossier de cration de ZAC**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- Approuve la synthèse des observations et propositions du public émises lors de la participation du public par voie électronique et la prise en considération de celles-ci, conformément à l'article L.123-19 du Code de l'environnement,
  - Approuve la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction des impacts évoquées et détaillées dans l'étude d'impact, dont la synthèse est reprise dans l'exposé qui précède,
  - Approuve le périmètre de la ZAC Marchaux Chaudefontaine,
  - Approuve le programme global prévisionnel des constructions à édifier à l'intérieur de la zone,
  - Approuve la mise à la charge de l'aménageur et/ou des constructeurs du coût des équipements publics et sur l'exonération induite pour les constructions édifiées dans la ZAC de la part communale ou intercommunale de la taxe d'aménagement,
  - Approuve le dossier de création de ZAC tel qu'annexé à la présente délibération,
  - Approuve la création de la ZAC Marchaux -Chaudefontaine,
  - Approuve la mise en œuvre des mesures de publicité prévues à l'article R. 311-5 du code de l'urbanisme.

## PJ 1 : SYNTHESE DE LA PPVE

## PJ 2 : DOSSIER DE CREATION DE ZAC

<https://partage.grandbesancon.fr/s/TftGtLPxJ32dwby>



#### Rapport adopté à l'unanimité :

Rapport adopté à l'unanimité. Pour : 115 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

#### 14. Marchaux-Chaudefontaine – Concession d'aménagement

Mmes Marie-Thérèse MICHEL (2) et Anne VIGNOT (1) et MM. Nicolas BODIN (2), Anthony POULIN (1) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

**A l'unanimité des suffrages exprimés. 17 abstentions, le Conseil de Communauté :**

- Approuve l'attribution à la Société publique locale Territoire 25 de la concession de la Zone d'activités économiques de Marchaux-Chaudefontaine selon les modalités et conditions définies au projet de contrat de concession d'aménagement annexé au rapport,
  - Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à cette concession

#### Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Rapport adopté à l'unanimité par le conseil d'administration

15. **Financement des travaux de requalification de voirie indispensables à la réalisation d'une opération de construction. Convention de versement du produit de la taxe d'aménagement par Grand Besançon Métropole à la commune de Saône et convention de fonds de concours avec la commune de Saône**

*Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve la réalisation et les modalités exposées ci-dessus de financement des travaux de requalification de la rue du Chenau-Blond par le versement de taxe d'aménagement d'une part, et par le versement d'un fonds de concours d'autre part,
- approuve le projet de convention de versement du produit de la taxe d'aménagement à hauteur de 38,4% calculé sur le coût net HT du montant des travaux, et autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au présent rapport,
- approuve la mise en place d'un fonds de concours avec un financement communal à hauteur de 38,4% calculé sur le coût net HT du montant des travaux,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à :
  - signer les conventions utiles pour la réalisation des travaux,
  - solliciter toutes les autorisations administratives utiles,
  - solliciter ou confirmer les subventions auprès des partenaires et à signer les éventuelles conventions liées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

#### **16. Décision Modificative n°3 de 2025**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve :**

- la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2025 par chapitre, tel que présenté en annexe 1, et conformément aux documents budgétaires ;
- l'intégration des travaux en régie de l'exercice 2025 sur le budget principal et les budgets annexes Transports, Eau et Assainissement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **17. Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2026**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'ouverture anticipée des crédits d'investissement 2026, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2026.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **18. Validation du rapport de la CLECT – Validation des transferts de charges 2025 – Evaluation des transferts de charges prévues au titre de 2026**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve :**

- les modalités et résultats du calcul du coût définitif des services communs pour 2025, et la part de ces services supportée par la Ville de Besançon pour ce même exercice, soit 20 100 633 € au titre des services communs et 801 845 € au titre du service Autorisations du droit des sols (ADS) ;
- les modalités et résultats du calcul du coût prévisionnel des services communs pour 2026, et le montant prévisionnel des services supporté par la Ville de Besançon pour 2026 :
  - o services communs : 20 344 583 €,
  - o service Autorisation du droit des sols (ADS) : 815 263 €.
- les ajustements en 2026 des attributions de compensation liés à la variation des annuités des emprunts affectés à la compétence voirie pour un montant de - 9 908,72 € en fonctionnement et 46 389,04 € en investissement ;

- les ajustements pour 2026 des attributions de compensation liés à la variation du bonus soutenabilité - 5 000 €, conformément au principe validé par la CLECT du 31 mars 2022.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**19. Actualisation des taux de fonds de concours calculés en fonction des indicateurs financiers communaux**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve l'actualisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 :

- des taux de fonds de concours versés par les communes à GBM pour la requalification / création de voirie, et les opérations d'extension du réseau électrique ;
- des taux de fonds de concours versés par GBM aux communes dans le cadre du Fonds Climat et du Fonds d'équipement aux équipements communaux à rayonnement de bassin de vie ;

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**20. Révision des autorisations de programme (AP), autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiements (CP)**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la révision et la programmation des crédits de paiement des AP/CP suivantes :

- o « PNRU 2016-2024 » ;
- o « CAMPUS » ;
- o « Grande Bibliothèque » ;
- o « Habitat 2013-2021 » ;
- o « AIDES A LA PIERRE ancien dispositif » ;
- o « AIDES A LA PIERRE 2025-2030 » ;
- o « Schéma Départemental des Gens du Voyage 2021-2026».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**21. Exercice 2026 – Attributions exercées par délégation du Conseil de Communauté – Autorisation de principe accordée à la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve les modalités d'exercice de la délégation accordée à Mme la Présidente pour accomplir les actes de gestion de dette jusqu'à l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement des conseils municipaux, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**22. Attribution de fonds de soutien aux équipements communaux aux communes de Pouilley-les-Vignes et de Pirey**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Attribue des fonds de concours aux communes de :
  - o Pouilley-les-Vignes pour un montant de 30 243 €,
  - o Pirey pour un montant de 56 787 €.

- Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes annexées au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **23. Actualisation de la liste des emplois permanents – Grand Besançon Métropole – Crédit d'un emploi au sein de la Direction Economie Innovation et Territoires**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- Approuve la création d'un emploi d'attaché au sein de la Direction Economie Innovation et Territoires au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Approuve l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte des créations et des recalibrages intervenant sur les budgets de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole,
- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole dans le cadre de la législation en vigueur et en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **24. Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le régime des heures supplémentaires.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **25. Régularisation de la subvention Comité des Œuvres Sociales exercice 2026 – Avenant n°1 à la convention 2023-2026**

*Mme Elise AEBISCHER (1) et MM. Hasni ALEM (1), Gabriel BAULIEU (1), Kévin BERTAGNOLI (1), Olivier GRIMAITRE (1), Jacques KRIEGER (2) et Fabrice TAILLARD (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve l'avenant n°1 à la convention avec le Comité des Œuvres Sociales annexé au rapport,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à la convention avec le Comité des Œuvres Sociales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 105

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 9

#### **26. Ressources budgétaires pour 2026 – Fixation de divers tarifs**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve :**

- les propositions de tarifs de mise à disposition de matériel événementiel pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs de livraison d'eau potable pour l'année 2026,

- les projets de tarifs en eau potable et en assainissement collectif et non collectif applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (annexe 1) et les autres tarifs applicables en 2026 (annexes 2, 3, 4 et 5),
- les propositions de tarifs liés à la gestion des déchets pour 2026,
- les propositions de tarifs en matière de mobilité pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs en matière d'intervention sur voirie à l'intérieur de l'agglomération Bisontine pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs crématoriums pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs des prestations effectuées par les services GBM pour le compte de tiers pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs des bibliothèques pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs de la base d'Osselle pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs d'occupation des équipements dédiés à l'accueil des gens du voyage pour l'année 2026,
- les propositions de tarifs liés aux recettes 2026/2027 du Conservatoire à Rayonnement Régional,
- les propositions de tarifs 2026 pour le Bateau école
- les propositions de tarifs 2026 pour les haltes fluviales
- les propositions de tarifs 2026 pour le Pass tourisme

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**27. Autorisation de lancer et de signer un accord-cadre relatif à la fourniture de pièces et tuyaux en fonte**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve le lancement de la procédure de passation de l'accord-cadre,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les accords-cadres pour les lots 2 et 3 avec la(es) entreprise(s) retenue(s) ; le lot 1 entrant quant à lui, au vu de son montant maximum, dans le cadre des délégations du Conseil de communauté à la Présidente par délibération en date du 27 mai 2021.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**28. Autorisation de signer un accord-cadre relatif à l'exploitation eau potable de l'unité de distribution Haute-Loue**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre attribué à l'entreprise retenue.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**29. Avenant n°15 au contrat pour l'exploitation par affermage du Service Public de Distribution d'Eau Potable entre le Syndicat mixte des Eaux de la Haute Loue (SIEHL), la Société de distribution Gaz et Eaux et la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM)**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le projet d'avenant n°15 au contrat de Délégation de Service Public d'eau potable entre le Syndicat mixte des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°15 au contrat de Délégation de Service Public d'eau potable entre le Syndicat mixte des Eaux de la Haute Loue, la Société de distribution Gaz et Eaux et GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :  
Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

30. Convention de désignation de la maîtrise d'ouvrage et de prise en charge des travaux de dévoiement, de renouvellement et d'adaptation des réseaux eau et assainissement de GBM – RN57 – Contournement de Besançon

**A l'unanimité des suffrages exprimés. 17 abstentions, le Conseil de Communauté**

- approuve la délégation de maîtrise d'ouvrage à la DREAL pour la réalisation des travaux de dévoiement ou de renouvellement des réseaux humides dans le cadre du doublement de la RN57 entre le quartier de l'Amitié et le pont de Beure,
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à
    - o signer la convention de désignation de la maîtrise d'ouvrage et de prise en charge des travaux de dévoiement, de renouvellement et d'adaptation des réseaux eau et assainissement de GBM,
    - o solliciter des subventions auprès de tous types d'organismes publics,
    - o approuver la prise en charge du financement de la partie résiduelle de cette opération.

## Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 97 Contre : 0 Abstentions : 17 Conseiller intéressé : 0

### 31. Soutien complémentaire au programme d'animation de Culture Action pour l'année 2025

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- attribue un soutien complémentaire de Grand Besançon Métropole aux actions de Culture Action à hauteur de 12 000 € pour l'année 2025,
  - autorise Madame La Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention liant GBM et Culture Action pour l'année 2025.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### **32. Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l’Innovation (FRI) – Ré-abondement du fonds et traitement du reliquat**

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- prend acte du reliquat disponible chez BPI en faveur de GBM à hauteur de 218 860 € et son fléchage sur la convention relative au Fonds Régional pour l'Innovation 2023-2025 ;
  - approuve un réabondement au Fond Régional pour l'Innovation à hauteur de 150 000 € en 2025 ;
  - autorise Madame la Présidente à signer « l' avenant 2 à la convention relative au Fonds Régional pour l'Innovation 2023-2025 » ;
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ledit avenant.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### **33. Actions recherche et innovations – Pôle des Microtechniques – Soutien au programme PROPULSEUR 2026-2027**

**Mme Frédérique BAEHR (2) et MM. Sébastien COUDRY (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.**

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté:**

- Approuve le soutien de Grand Besançon Métropole au Pôle des Microtechniques, à hauteur de 35 000 € pour l'année 2026, sous forme de subvention, pour mettre en œuvre le programme Propulseur d'une durée de 2 ans,
  - Autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

### **34. Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes » - 2026 – Enseignement Supérieur et Recherche**

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve le lancement du nouvel Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes 2026 » porté par GBM,
  - approuve le règlement d'intervention de l'Appel à projets « Soutien aux initiatives étudiantes 2026 ».

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### 35. Soutien au programme d'actions 2026 de la Fabrique Numérique Besançon

*MM. Nicolas BODIN (2), Sébastien COUDRY (1), Yannick POUJET (2) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- attribue une subvention à hauteur de 60 000 € à l'association **Fabrique Numérique Besançon** pour son programme d'actions 2026,
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 6

### 36. Signature du Contrat de Canal du Rhône au Rhin

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve les termes du Contrat de canal (gouvernance, diagnostic, la stratégie et le plan d'actions prévisionnel) proposé sur cette période 2026-2030.
  - autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le contrat de Canal du Rhône au Rhin - vallée du Doubs - 2026-2030.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

37. Bilan de la convention 2025 et convention 2026 avec l'Office de Tourisme et des congrès (OTC) du Grand Besançon

*MM. François BOUSSO (2), Nathan SOURISSEAU (1) et Benoît VUILLEMIN (1) conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

## A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la convention annuelle 2026 entre GBM et l'association Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon ;
  - autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'association.

Rapport adopté à l'unanimité :  
Pour : 109 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

### 38. Evolution Fonds de Participations des Habitants

## A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Prend acte des éléments de contexte figurant dans le présent rapport,
  - Approuve la signature d'une nouvelle convention de partenariat relative au FPH entre AGIR, l'Etat, la Ville de Besançon et GBM,
  - Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention,
  - Approuve le versement d'une subvention de 5000 € par GBM à AGIR.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

39. Partenariat avec les Maisons de quartier associative bisontines – Renouvellement de la convention-cadre pour 2026-2029 avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) Besançon/Clairs Soleils

*M. Hasni ALEM (1), conseiller intéressé, ne prend part, ni au débat, ni au vote.*

## **A l'unanimité, le Conseil de Communauté:**

- autorise le renouvellement de la convention-cadre de partenariat avec la MJC Besançon / Clairs-Soleils pour la période 2026-2029 jointe en annexe,
  - autorise Madame la présidente ou son représentant à signer la convention-cadre correspondante.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

#### 40. Modalités de soutien du Grand Besançon Métropole aux opérations d'accession sociale

Mmes Catherine BARTHELET (1), Marie ETEVENARD (1), Nadia GARNIER (1), Myriam LEMERCIER (1) et Sylvie WANLIN (1) et MM. Hasni ALEM (1), René BLAISON (1), Nicolas BODIN (2), Jamal-Eddine LOUKHRIAR (1), Pascal ROUTHIER (1), Gilles SPICHER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve les dispositions du présent rapport et les modalités de soutien de Grand Besançon Métropole aux opérations d'accession sociale en BRS et PSLA figurant au règlement en annexe
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à délivrer les agréments PSLA pour les opérations qui respectent le règlement annexé
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à verser une subvention de 5 000€ à l'OFS de Grand Besançon Métropole par logement BRS vendu conformément au règlement annexé

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 13

#### **41. Le financement de l'Organisme Foncier Solidaire pour l'année 2025**

*Mmes Catherine BARTHELET (1), Marie ETEVENARD (1), Nadia GARNIER (1), Myriam LEMERCIER (1) et Sylvie WANLIN (1) et MM. Hasni ALEM (1), René BLAISON (1), Nicolas BODIN (2), Jamal-Eddine*

**LOUKHRIAR (1), Pascal ROUTHIER (1), Gilles SPICHER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le versement d'une contribution de 50 K€ au titre de 2025 à l'Organisme de Foncier Solidaire.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Appartient à l'administration : Pour : 100 Contre : 0 Abstention\* : 0 Conseillers intéressés : 13

#### **42. Marché d'acquisition de matériels de précollecte**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché avec l'entreprise déclarée attributaire du lot 1 par la commission d'appel d'offres. Pour information, le lot 2 entre dans la délégation permanente.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

#### **43. Conventions de partenariat et de projet pour le développement de la méthanisation sur le territoire de GBM**

*Mme Lorine GAGLIOLO (2) et M. Kevin BERTAGNOLI (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.*

**A l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions, le Conseil de Communauté :**

- **Approuve :**
    - o la convention-cadre pour le développement de la méthanisation sur le territoire de Grand Besançon Métropole via une ou plusieurs sociétés de projet,
    - o la convention de projet pour une unité de méthanisation agricole sur le territoire de Grand Besançon Métropole,
    - o la convention de projet pour une unité de méthanisation territoriale sur le territoire de Grand Besançon Métropole,
  - Désigne Mme Lorine GAGLIOLO et M. Jean-François MENESTRIER comme représentants de GBM et leurs suppléants respectifs Mme Lucie BERNARD et M. Jean-Emmanuel LAFARGE,
  - Autorise la Présidente et son/sa représentant(e) à réaliser les formalités nécessaires.

## Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Conseillers intéressés : 3

#### 44. Réseau de chaleur Besançon OUEST – Signature de l'avenant n°1 au contrat de concession avec CUBP

## A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend acte de l'avenant à conclure avec la société CUBP,
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

#### 45. SAS Andiers PV – Autorisation de nantissement pour les associés OPALÉ EN et ERCISOL

*Mme Lorine GAGLIOLO (2) et M. Christian MAGNIN-FEYSOT (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme GAGLIOLO, représentante de GBM dans la SAS ANDIERS PV, à voter favorablement pour le nantissement de 100% des parts d'OPALE EN et ERCISOL dans le capital de la société, comme garantie exigée pour l'octroi de l'emprunt par le Crédit Agricole de Franche Comté.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 3

**46. Lutte contre la précarité énergétique – Signature de la convention d'extension du Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), de Territoire Zéro Exclusion Énergétique et du Fonds local d'aide aux petits travaux d'amélioration du logement**

## **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **Approuve le renouvellement du partenariat avec le SLIME ;**
  - **Approuve l'extension du Fonds local d'aide aux petits travaux d'amélioration du logement ;**
  - **Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la Convention de lutte contre la précarité énergétique avec la Ville de Besançon ;**
  - **Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la Charte d'engagement de lutte contre la précarité énergétique avec les chambres professionnelles et artisans engagés dans le Fonds.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Report date:

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### 47. Fonds Climat – Attribution de fonds de concours à la commune de Dannemarie sur Crête

*M. Kevin BERTAGNOLI (1), conseiller intéressé, ne prend part, ni au débat, ni au vote.*

## **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- attribue un fonds de concours de 60 000 € à la commune de Dannemarie sur Crète pour la rénovation énergétique de la maison médicale et l'aménagement de deux logements.
  - autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Report date:

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

48. Avenant n°2 à la convention de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du service public de transport de voyageurs urbains et des services de mobilité du réseau GINKO

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve l'avenant n°2 à la convention de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du service public de transport de voyageurs urbains et des services de mobilité du réseau Ginko,
  - autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 annexé au présent rapport.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Rapport annuel

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

49. Convention 2026-2032 relative à la tarification multimodale TRAIN Mobigo et Ginko sur le périmètre du Grand Besançon Métropole

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve le projet de convention relative à la tarification multimodale trains Mobigo et Ginko 2026-2032 ;
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

## 50. Approbation du Plan de Prévention du Bruit et dans l'Environnement (PPBE) de 4<sup>e</sup> échéance du Grand Besançon Métropole

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le Plan de Prévention du Bruit pour l'Environnement de 4<sup>ème</sup> échéance en faveur de la lutte contre les nuisances sonores.**

### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

**51. Autorisation donnée à la Présidente de signer les conventions Fonds de Concours – Programme 2025 complémentaire**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions en lien avec les fonds de concours inventoriés dans la présente délibération.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

#### 52. Convention avec le syndicat du marais Compensation zone humide

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve la participation financière de GBM valant mesure de compensation écologique dans le cadre du projet d'aménagement cyclable le long des routes départementales 104 et 464, d'un montant de 14 367 €,
  - autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante annexée au présent rapport.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

### 53. Programme d'investissement éclairage public pour l'année 2026

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- prend acte du programme de travaux,
  - approuve la sollicitation de subventions auprès du SYDED et de tout partenaire susceptible de participer à ces opérations, la collectivité s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

54. Validation du programme de requalification et de création de voirie – 2026

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **Approuve le programme de requalification/création de voirie,**
  - **Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

55. Autorisation de signer une convention de dévoiement du réseau gaz dans le cadre de la création du 4<sup>ème</sup> terminus de tramway

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve l'objet et les principes de la convention liée au dévoiement du réseau gaz nécessaire à la création du 4<sup>ème</sup> terminus Tramway,
  - autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention et toutes pièces nécessaires à sa mise en œuvre.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 113

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

## 56. Rapport annuel d'accessibilité 2024

## **Le Conseil de Communauté prend acte du rapport d'accessibilité 2024.**

57. Le GRAND 8 2025/2026, 7<sup>ème</sup> saison nomade de spectacles jeune public dans le Grand Besançon – Soutien à l'association Côté Cour – Avenant n°3 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2022/2025

*M. Cyril DEVESA (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- attribue une subvention d'un montant annuel 2025 de 30 000 € à l'association Côté Cour pour la mise en œuvre de la 7<sup>e</sup> saison du Grand 8 sur le territoire du Grand Besançon,
  - approuve l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2025 avec l'association Côté Cour,
  - autorise Madame la Présidente ou son représentant, à :
    - o signer l'avenant à intervenir,
    - o prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

## 58. Approbation de la politique d'archivage pour Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon et le CCAS

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- Approuve la politique d'archivage élaborée par le service des Archives communautaires et municipales ;
  - Autorise Mme la présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la politique d'archivage

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

#### 59. Acquisition d'u nouveau bibliobus et convention de financement avec la Ville de Besançon

## A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- Approuve le principe de l'acquisition d'un nouveau bibliobus destiné au réseau intercommunal de lecture publique ;
  - Autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le bon de commande relatif à l'achat du bibliobus ;
  - Autorise la Présidente à signer la convention de financement (en annexe) avec la Ville de Besançon fixant les modalités d'octroi de la subvention d'équipement d'un montant de 155 517,46 € ;
  - Autorise la Présidente à engager les crédits nécessaires et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette opération.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

#### 60. GIP Café Culture – Fonds Autres employeurs occasionnels

*MM. Yves MAURICE (1) et Gilles ORY (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté:**

- approuve la contribution de GBM au fonds d'aide « Autres employeurs occasionnels » du Gip Cafés Cultures,
  - autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Conseillers intéressés : 2

## **61. Vœux pour une gestion équilibrée et durable des flux routiers et autoroutiers sur le territoire de Grand Besançon Métropole**

**A l'unanimité, le Conseil de communauté autorise un amendement sur ce vœu.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Appel accepté à l'unanimité : Pour : 112 Contre : 0 Abstentions : 0 Conseiller intéressé : 0

**A l'unanimité, le Conseil de communauté ajoute la Route Départementale 464 dans le vœu.**

#### Rapport adopté à l'unanimité :

Appartient à l'unité : Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 112 Contre : 0 Abstentions : 0 Conseiller intéressé : 0

**A la majorité des suffrages exprimés, 17 contre et 2 abstentions, le Conseil de communauté adopte le vœu amendé et affirme le souhait d'une gestion équilibrée et durable des flux routiers et autoroutiers sur le territoire de GBM.**

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 93

Contre : 17

Abstentions : 2

Conseiller intéressé : 0

## **62. MOTION de soutien aux artistes-auteurs et autrices**

**Considérant que cette proposition de loi permettrait de faire rentrer les artistes-auteurs et autrices dans la caisse commune de l'assurance chômage à laquelle ils cotisent depuis les années 1970, le Conseil de communauté :**

- **Demande à l'État de garantir un cadre stable, juste et protecteur pour les artistes-auteurs et autrices, et de réinvestir pleinement dans le soutien à la création ;**
- **Réaffirme que défendre les artistes, c'est défendre l'accès à la culture pour toutes et tous, la liberté d'expression, et l'avenir même de notre vie collective.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le 18/12/2025

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

